

22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 20.0193

Demandeur : EARL LACOMBE

Date d'enregistrement de la demande : 28/07/2020

Date limite de candidature : 27/10/2020

➔ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 27/11/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
PRADIERS	27,07	ROUZIERES Christian	Section A 154,157, Section ZD 11
MAURS	26,23	ROUZIERES Christian	Section F 584,585,587,588,600,604,605,606,607,610,611,612,614,616,725,726,862,865,866,873,874,878,880,883,885,888,890,892,894,
PUYCAPEL	0,80	AURIERES Marie-Louise	Section D 177
SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	31,63	AURIERES Marie-Louise	Section B 713,714, section C 91j,k, 92,143,198,199,205, 207,208,324,325,326h,k,336a,343,344,345,348,349, 350j,k,351,353,355j,k,358,361a, 372,430aj,ak,431, 511a,511b,511c,
SAINT-SANTIN-DE-MAURS	1,07	AURIERES Marie-Louise	Section A 418
SAINT-CONSTANT-FOURNOULES	12,34	AURIERES Bernard	Section C 57,71j,k,72,73j,k, 687,695,697,710,711,720
MAURS	3,31	FOURNIER Bertrand	Section F 848

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière